

# BREF PONTIFICAL EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 1991

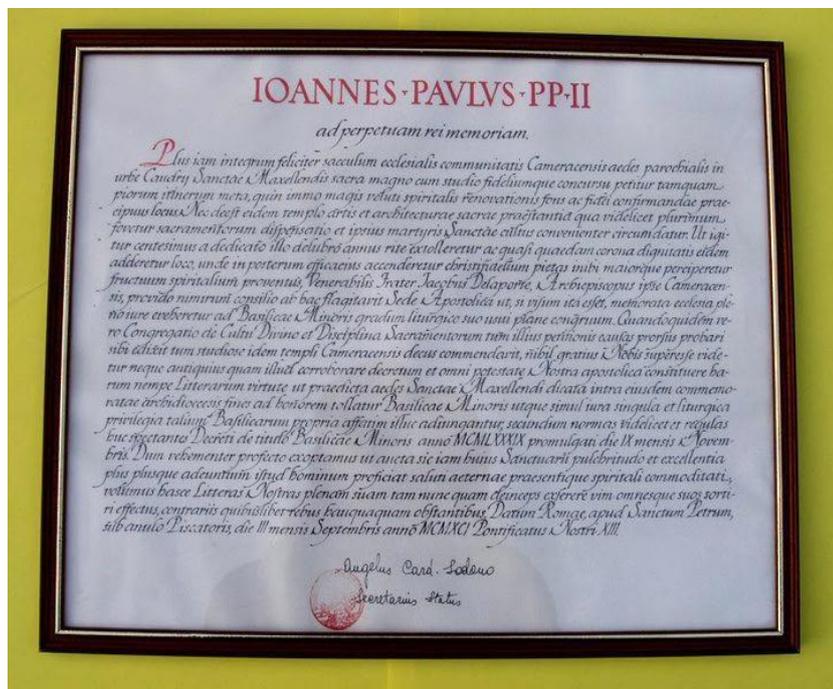


## ÉLÉVANT L'ÉGLISE SAINTE-MAXELLENDÉ DE CAUDRY À LA DIGNITÉ DE BASILIQUE

Le 16 septembre 1990, la ville fêta les 100 ans de son église. La célébration eucharistique fut présidée par le nonce apostolique, Mgr Antonetti qui, émerveillé par ce joyau, proposa que l'église soit élevée au rang de Basilique d'autant qu'elle est un lieu de pèlerinage pour les aveugles et les mal-voyants de la région.

Cette requête, présentée par Mgr Delaporte, archevêque de Cambrai, fut agréée par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, dans un bref pontifical en date du 3 septembre 1991. Le document est signé de son Eminence Mgr le cardinal Sodano, secrétaire d'état (1<sup>er</sup> ministre) de l'Etat du Vatican.

(sources du livre SAINTE MAXELLENDÉ)



Une plaque commémorative est apposée sur le mur droit de l'autel de sainte Maxellende dans la basilique.